CPU-Europe

Produit n°8

Lot 6 DIS (communication et diffusion)

Compte rendu de la conférence finale du 13/12/2013

Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (EFTLV) 2007-2013

Sous-programme Leonardo da Vinci

Intitulé du projet : Certification par Unités en Belgique francophone – Europe CPU-Europe

Numéro du projet 191141-LLP-1-2010-1-BE-LEONARDO-ECVET

Convention de subvention : 2010-4620/001-001

Éducation et formation tout au long de la vie

EACEA Agence exécutive "Éducation, audiovisuel et culture"

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Evénement de clôture
Bruxelles, le 13 décembre 2013

DÉROULEMENT DES PRÉSENTATIONS ET SYNTHÈSE

Personnes présentes :

160 personnes se sont inscrites à l'événement final (voir liste des participants avec leurs titres et qualités dans les documents). Elles appartiennent aux différents corps constitués qui ont été nos partenaires durant les trois années du projet : écoles en CPU, administration, inspection, membres des réseaux d'enseignement, secteurs professionnels, partenaires européens, membres des institutions européennes, opérateurs de formation (classes moyennes) à Bruxelles et en Wallonie, cellule CPU et cabinet de la Ministre de l'enseignement obligatoire et de promotion sociale. En dépit de la date en décembre, mois où se clôturaient beaucoup de projets européens, nous avons eu beaucoup de participants. La Ministre Marie-Martine Schyns nous a fait l'honneur de sa présence.

Excusés :

Toutefois, nos partenaires luxembourgeois et roumains n'ont pu nous rejoindre en raison de la date fixée.

Remarque liminaire :

Ce compte rendu a pour objet de présenter les objectifs de l'événement final, le programme établi pour les atteindre et de rendre compte des prises de position émises dans les deux tables rondes organisées, l'une avec les secteurs professionnels et l'autre avec les partenaires européens. Tous les Power Point ayant servi de support aux interventions sont joints à ce compte rendu et ont été mis à disposition sur le site www.cpu.cfwb.be dans les jours qui ont suivi l'événement final.

Objectifs de la journée de clôture :

La journée de clôture du projet a pour ambition de s'adresser aux personnes qui ont participé, en leurs titres et qualités, à la construction du dispositif CPU et à l'implémentation d'ECVET. Ainsi, toutes les écoles qui ont envoyé des représentants dans les groupes de travail (pour rappel, une quinzaine de GT ayant tenu plus de 150 réunions) ont été invitées.

Le premier objectif est de remercier ces personnes pour leur investissement magistral dans le projet, souvent bénévolement et gracieusement. La réunion s'est tenue dans les locaux de la FEBIAC (Maison de l'automobile), ce qui n'est pas sans rapport avec deux des quatre certifications construites : les métiers de la mécanique automobile.

Le deuxième objectif est de donner une vision panoramique des réalisations des trois années qu'a duré le projet européen. En effet, comme le soulignait Daniela Ulicna - consultante chez GHK, organisme qui a été chargé d'accompagner les cinq pays porteurs des huit projets d'implémentation du système ECVET dans leur système d'enseignement et/ou de formation - la particularité du projet de la FWB tient dans l'étroite articulation entre le développement des actions propres au projet et la mise en place d'une réforme profonde de l'enseignement qualifiant. In fine, le projet aura soutenu l'implémentation effective d'ECVET dans les structures de l'enseignement qualifiant en FWB.

Pour réaliser cette vision panoramique et montrer l'ampleur de la réforme en cours ainsi que ses articulations fortes avec les recommandations européennes, nous avons concocté le programme suivant.

Programme de la journée :

« La CPU aujourd'hui en FWB et demain en Europe »

Colloque de clôture PROGRAMME

Bruxelles le 13 décembre 2013

Maison de l'automobile
Boulevard de la Woluwe 46
B-1200 Woluwé-St-Lambert

13 décembre 2013	
9h00-9h30	Accueil des participants
9h30-9h45	○ Présentation de la CPU par la vidéo de Télévision du Monde
9h45-11h00	**Le dispositif CPU en Communauté française de Belgique** ○ Les écoles et les métiers concernés : présentation du site CPU ○ Les nouveaux Profils de certification et les outils administratifs et pédagogiques ○ Le point de vue des secteurs professionnels : interview de Madame Salembier (métiers de l'esthétique), de Monsieur Roelandt (métiers de l'automobile) et de Monsieur Dumont (métiers de la coiffure) ○ Les effets de l'expérimentation sur la gestion du dispositif CPU ▪ Le regard de l'inspection et de l'administration ▪ Une réforme pédagogique qui bouscule les cadres : grilles-horaires, stages, référentiels de la formation générale…
11h00-11h30	Pause
11h30-12h15	**L'apport de nos partenaires européens** ○ Présentation par Madame Ulicna (GHK) de différentes manières d'implémenter ECVET dans un système national en Europe ○ Table ronde avec nos partenaires européens sur nos collaborations dans l'élaboration de la réforme
12h15-12h45	**De la mobilité interne à la mobilité transnationale** ○ Le dispositif de la CPU dans la formation d'apprentis bruxellois ○ Des projets de mobilité transnationale
12h45-13h00	**Conclusions et pistes pour demain par la Ministre M.-M. Schyns**
13h00	Walking dinner

Commentaires du programme : pourquoi ces choix ?

1. ***La matinée a été partagée en plusieurs moments qui illustrent chacun un aspect-clé.***
    a. Ce que le dispositif CPU et l'implémentation d'ECVET ont produit sur le terrain des écoles. Nous avons eu la chance d'inscrire le dispositif CPU dans un contrat de collaboration du cabinet de la Ministre avec une télévision « Télévision du monde » qui filme plusieurs capsules sur la thématique de la lutte contre le redoublement et le décrochage scolaire sous le titre « Redoubler… de confiance ». L'équipe de tournage s'est rendue dans deux écoles qui mettent en œuvre la CPU depuis 2011 dans le cadre de l'expérimentation : Maria Goretti du réseau libre à Angleur pour l'esthétique et la coiffure, et Henri Maus à Namur pour les métiers de la mécanique automobile. Ce sont donc les acteurs de terrain (élèves, professeurs, chefs d'atelier et directeurs) qui présentent la CPU, en mettant en évidence les aspects positifs, et parfois plus contraignants et difficiles du dispositif.
    b. Le dispositif CPU vu par les acteurs institutionnels de la Communauté française de Belgique
        i. La CPU à travers son site. C'est l'outil qui permettra de garder le contact avec toutes les personnes concernées et grâce à la Newsletter de diffuser les informations utiles pour les profils de certification des nouveaux métiers.
        ii. Les produits phares de la CPU – et non ceux du projet – sont les quatre profils de certification qui présentent les formations découpées en unités, les profils d'évaluation et le profil d'équipement sortis du Service francophone des Métiers et des qualifications et qui sont depuis septembre 2013 en application dans 125 écoles de la FWB. La nouvelle certification est appliquée : interdiction de recommencer aucune des deux années du degré de la fin de scolarité obligatoire, mise en œuvre de la remédiation immédiate et de la valorisation

progressive des acquis après chaque unité. C'est la mise en œuvre du décret de juillet 2012 qui donne la base légale à la nouvelle certification.

iii. Le point de vue de partenaires qui ont collaboré au rapprochement des formations du monde de l'emploi : les secteurs professionnels. (Voir les questions de la table ronde et des éléments significatifs des réponses des secteurs au point suivant.)

iv. Une des caractéristiques assez originale et que d'aucuns reconnaissent comme la marque du cabinet de la Ministre de l'enseignement tient dans l'expérimentation du dispositif avant sa généralisation sur le terrain des écoles. Monsieur Jos Noeson, notre partenaire luxembourgeois met d'ailleurs cet aspect en exergue dans son intervention reprise ci-après et la pointe comme un facteur de la réussite de la réforme.

Nous avons voulu montrer ce que l'expérimentation a permis d'apporter comme régulations et améliorations au dispositif qui se mettait en place :

- Les rapports de l'inspection durant deux ans (Voir PP)
- Le point de vue de l'administration, le ministère (Voir le discours du directeur général adjoint de l'enseignement obligatoire)
- Le point de vue de la cellule CPU qui pointe les lieux de difficultés au fur et à mesure de l'installation du dispositif et les ajustements qui ont été apportés (Voir PP)
- Le point de vue plus large du cabinet sur la réforme de l'enseignement qualifiant dans laquelle s'inscrit le dispositif CPU. Il montre comment une réforme

pédagogique doit s'accompagner de modifications structurelles ou en tout cas s'y inscrire.

c. Le dispositif CPU vu par nos partenaires européens. Ces derniers étaient définis par le projet européen comme un maillon essentiel dans la construction du dispositif de par le rôle des visites chez chacun d'entre eux. (Voir ci-après les questions posées lors de la table ronde et les éléments de réponse avancés.)

Lors de sa présentation, la consultante GHK Daniela Ulicna a mis en évidence les particularités du projet CPU, dont le fait qu'il déroule ses actions en même temps qu'il installe une réforme profonde de l'enseignement qualifiant. Elle s'est plu à rappeler que le Directeur général pour l'éducation et la culture à la Commission européenne a distingué notre projet comme un modèle d'implémentation d'ECVET dans un système national en Europe, lors de son intervention à la conférence ECVET des 24 et 25 octobre 2013.

d. De l'atteinte des objectifs annoncés de mobilité interne à la préparation de la mobilité transnationale. Le projet CPU n'avançait pas d'objectifs de mobilité transnationale, mais en valorisant les acquis des jeunes attestés progressivement, il entre de plain-pied dans les objectifs d'apprentissage tout au long de la vie. Il permet la poursuite de la formation chez d'autres opérateurs en FWB. Cet objectif de mobilité interne (inter opérateurs) en FWB sous-tendait clairement les choix opérés par le dispositif CPU. Etant donné la date (septembre 2013) de la nouvelle certification, il est impossible d'évaluer les effets du dispositif sur la mobilité inter opérateurs, mais l'opérateur bruxellois de formation des petites et moyennes entreprises (SFPME) a voulu témoigner de son intérêt pour le dispositif CPU, et de son intention de l'utiliser dans ses profils de certification propres. En effet, les chiffres de décrochage et d'échec avancés par ce partenaire bruxellois sont du même ordre, voire plus graves encore, que ceux de l'enseignement en raison du public bruxellois : mauvaise connaissance de la langue d'enseignement, grande mobilité des populations… Il compte donc adopter les mesures du

dispositif : valorisation progressive des acquis pour motiver son public, installation de remédiations au cœur de l'apprentissage et abandon du redoublement.

Tout en n'affichant pas d'objectifs de mobilité transnationale, la rédaction des profils de certification découpés en Unités d'Acquis en balisent le chemin. La présentation de projets de mobilité de jeunes dans les métiers de la CPU illustrent les avantages acquis : précisions des acquis, grilles d'évaluation partagée, passeport CPU. C'est sur ces bases que les projets de mobilité de la nouvelle programmation seront rédigés et iront plus loin : accord de coopération, validation et reconnaissance des acquis.

e. Conclusions et pistes pour demain dessinées par la Ministre

Le dispositif CPU touche quatre certifications et doit se poursuivre au fur et à mesure des validations de profils de formation du SFMQ : Couvreur-étancheur, métiers de l'électricité et de la restauration. En complément des deux outils européens mis en oeuvre en FWB (CEC et ECVET), une démarche qualité se met en place à titre expérimental pour l'enseignement et la formation. Des réformes de structures sont également envisagées en réponse à la rédaction des nouveaux profils : exhaussement des acquis qui allongent les formations, nouvelles articulations des formations au sein des grappes de métiers.

2. *Compte rendu de la table ronde des secteurs professionnels*

Secteurs représentés :

- **Coiffure** : monsieur Jean-Luc Dumont UCB
- **Esthétique** : madame Nadine Salembier UNEB
- **Mécanique automobile** : monsieur Alexis Roelandt EDUCAM

L'entretien prend place dans la première partie de la matinée, avant la pause de 11 h et bénéficie d'une vingtaine de minutes pour le traitement des trois questions ci-dessous.

Les questions :

1. Le dispositif CPU a, parmi ses objectifs déclarés, celui de rapprocher les formations des attentes des employeurs, pour donner aux jeunes de bonnes perspectives d'insertion dans le monde du travail. En tant que secteur qui a travaillé pendant trois ans sur le développement de ce dispositif, quel est votre point de vue ?
2. Sur la base de vos premières déclarations, pouvez-vous nous donner quelques éléments concrets de cette collaboration entre l'école et le monde du travail ?
3. Quels sont vos souhaits pour demain, sur la base de ce qui existe aujourd'hui ?
4. Vous avez étroitement collaboré aux travaux du SFMQ et au dispositif de la CPU pour l'enseignement, et je crois savoir que vous avez un vœu à formuler en commun dans ce nouveau cadre.

Les éléments de réponse donnés lors de la séance du 13 décembre :

1. A propos de la première question :

- ***a.*** Coiffure : la relation école-entreprise a été véritablement créée à partir de la définition des activités-clés dans le profil métier et ensuite de sa traduction en UAA dans le profil de formation. Une grappe de trois métiers a été dessinée qui structure les acquis dans le secteur. Les indicateurs du cadre européen des certifications nous aident à penser la hiérarchisation de la grappe en précisant les niveaux de responsabilité et d'autonomie. Un dialogue peut s'installer au niveau national, avec l'AKOV en Flandre.
- ***b.*** Esthétique : même commentaire que pour la coiffure grâce à la participation à la Coref du SFMQ. Une spécificité pour le secteur esthétique consiste à bien valoriser le temps d'apprentissage en entreprise étant donné les caractéristiques d'un institut : espace disponible pour les stagiaires, intimité du client…
- ***c.*** Mécanique automobile : le secteur salue la prise de conscience des autorités politiques de retravailler les formations avec lui. Il convient

de s'inscrire dans la durée pour traiter tous les métiers et gérer leur évolution. Il note aussi la même ouverture de la part des écoles. En contrepartie, certaines d'entre elles adoptent des positions de repli devant des positions clairement affichées. Cela indique qu'il est difficile de communiquer dans des structures complexes et que des marges d'amélioration existent en la matière.

2. A propos de la deuxième question :
   - ***a.*** Coiffure : plus concrètement, le secteur a préparé des outils pour soutenir le travail des enseignants : logiciel digicoiff, bien-être au travail… et affine sa stratégie de formation-information à leur intention.
   - ***b.*** Esthétique : plus concrètement, le secteur souhaite travailler sur un concept de formations à destination des maîtres de stages afin de partager l'expertise, d'un côté l'expertise pédagogique des enseignants et de l'autre celle des professionnels du métier.
   - ***c.*** Mécanique automobile : plus concrètement, une nouvelle convention sectorielle a vu le jour avec des actions concrètes parmi lesquelles un plan de formation pour les enseignants, des épreuves calibrées…
3. A propos de la troisième question :
   - ***a.*** Coiffure : participation du secteur à l'évaluation des acquis selon les nouveaux profils de certification en formant demain un staff de jurys professionnels.
   - ***b.*** Esthétique : rendre la remise à niveau des connaissances dans le métier obligatoire pour les enseignants.
   - ***c.*** Mécanique automobile : une pérennisation des dispositifs en construction aujourd'hui, en matière de majoration des compétences pour les enseignants et les jeunes ; et cela au bénéfice des deux partenaires : le secteur qui a des métiers en pénurie, avec un seuil

d'embauche en évolution ascendante et l'école dont au moins une des missions est de qualifier le jeune dans un métier.

4. En commun : le vœu d'une formation continue des enseignants et de collaborations renforcées à tous les niveaux.

3. *Compte rendu de la table ronde des partenaires européens*

Deux questions sont posées aux participants :

a. *Durant les trois années du projet, vous avez suivi le développement de l'implémentation d'ECVET dans le système d'enseignement de la Communauté française de Belgique, quels sont les éléments (positifs ou négatifs) que vous souhaitez mettre en évidence dans le dispositif de la CPU, de votre point de vue de partenaire extérieur ?*

En l'absence des partenaires roumains, une vidéo a été réalisée et est jointe dans les Annexes.

Jean-Michel Herbstmeyer (chargé de mission au Département Compétences Ingénierie de l'Association Nationale pour la Formation Automobile/ Expert ECVET Fr) : Je propose de faire 3 remarques sur ce projet.

La première remarque porte sur l'ingénierie du diplôme de mécanicien(ne) d'entretien qui correspond à un de mes domaines de spécialité (néanmoins la remarque est sans doute valable pour le diplôme d'esthéticien(ne) présenté ce matin). Il s'agit précisément de la définition des acquis d'apprentissage qui me parait parfaitement adaptée d'une part à une progression pédagogique et, d'autre part, à une évolution réelle des activités professionnelles dans les ateliers de maintenance.

La deuxième remarque porte sur la qualité de l'outillage permettant de collecter et valoriser les acquis d'apprentissage individuels qui rendent très opérationnelle la démarche.

Enfin la dernière remarque réside dans l'observation, plus générale, qu'une démarche de prise en compte d'ECVET dans la construction de certification peut avoir des « effets secondaires désirables » pour les dispositifs internes.

La mise en place de la CPU nous offre un premier exemple d'effet induit en ce qu'elle apporte une réponse au décrochage menant à l'échec et la sortie sans diplôme par l'effet motivant de reconnaissance d'acquis ponctuant le parcours de formation.

Un autre type d'effet induit résultant de la mise en place d'une démarche d' «Ecvetisation » peut être tiré de la mise en œuvre du projet ASSET qui avait impliqué le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de « Technicien Electricien Electronicien Automobile ».

Ce projet avait ouvert la voie à une rénovation de l'ingénierie de certification de l'ensemble des CQP de la branche par la mise en place d'un système d'évaluation modulaire voulu par les partenaires sociaux permettant la mise en place d'un dispositif de certification tout au long de la vie par la reconnaissance et l'accumulation des acquis de la formation initiale, continue et de l'expérience.

Martine Paty, ministère de l'Education nationale en France

Tout d'abord, il m'apparait important de souligner que vous avez envisagé et utilisé la Recommandation européenne ECVET pour ce qu'elle est, de notre point de vue, à savoir non pas une fin en soi mais un moyen, un outil, et vous avez examiné en quoi cette Recommandation ou certains de ses éléments pouvaient appuyer vos objectifs, vos priorités, votre stratégie.

Par ailleurs, nous avons été impressionnés par plusieurs points :

> le fait que le dispositif CPU s'est inscrit dans un vaste projet de réforme de l'enseignement qualifiant, cette réforme comprenant, outre la CPU, de nombreux autres volets, par exemple le développement des stages en entreprises, de l'orientation, un travail sur les grilles horaires, sur les équipements, etc. Je souligne ce point car il nous a permis de comprendre que la CPU s'articulait aux autres volets, pour aboutir à une véritable réforme systémique ;

> le soin apporté à la qualité du pilotage du dispositif : le projet a été conduit, nous semble-t-il, selon une démarche qualité décrite une autre Recommandation européenne, celle relative à l'assurance qualité en formation professionnelle dite recommandation EQAVET : ainsi des objectifs ont-ils été fixés, puis un plan d'action a été établi, des indicateurs ont été identifiés afin de mesurer les résultats, un outillage a été prévu (cf l'outil tabor qui nous a été présenté lors d'un comité transnational d'accompagnement CPU-Europe), des mesures correctives ont été prises, etc.

Aujourd'hui je dirai que nous serons attentifs aux résultats, qui devront être examinés sur du moyen et long terme, et mis en regard des objectifs initiaux. Et nous seront aussi attentifs à

ce qui pourra être réalisé dans le cadre de mobilités transnationales.

S'il y a enfin un point d'attention à souligner, c'est le fait que la production des profils prend du temps : cela semble inévitable, mais cela signifie que la mise en œuvre "totale" de la réforme prendra du temps.

Jos Noeson, ministère de l'Education au Luxembourg

Dans un premier temps je voudrais mentionner l'approche choisie. Dans le cadre de la refondation du qualifiant, en tenant compte des développements intra Communauté française (SFQM etc.) et les différents éléments du concept européen de l'apprentissage tout au long de la vie (ECVET, CEC, acquis d'apprentissages,….) prendre le temps nécessaire pour introduire un changement fondamental, et non seulement expérimenter pour la forme, me semble être un élément digne d'être mentionné. En effet, il n'est pas évident de partir d'une expérimentation sur quelques qualifications tout en incluant tous les acteurs non seulement politiques mais de terrain (établissements et enseignants/formateurs) et ainsi et obtenir leur engagement pour arriver à un consensus général sur le changement.

Un deuxième élément concerne l'implication du Service général de l'Inspection. Cette mission d'observation auprès des établissements ayant pour objectif d'établir un état des lieux et de recueillir des avis sur le terrain, m'a donné une vision complémentaire intéressante du projet qui confirme mes considérations ci-dessus.

Il y sûrement d'autres éléments plus précis digne d'être mentionnés, mais comme ils sont à mon avis le résultat de l'approche choisie, je ne reviendrai pas sur ceux-ci.

Angels Font Bures et Feliu Lopez, de la direction générale des enseignements professionnels, artistiques et spécialisés de Catalogne

Nous voudrions souligner la volonté, le courage et la détermination politique de mener à bout un projet aussi ambitieux que CPU, qui a réussi à réunir autour de la même table tous les acteurs concernés. Ce travail est le résultat d'une profonde réflexion qui a compté avec la participation d'un nombre de partenaires européens (dont nous avons l'honneur de faire partie), qui a commencé il y a un nombre d'années déjà considérable ; s'il faut donner un point de départ aux travaux sur le sujet, nous trouvons que le projet OPIR nous a fourni la méthodologie de travail qui a permis d'aboutir aux résultats présents.

CPU a entrepris une réforme considérable du système des enseignements professionnels qui s'est appuyée sur deux moteurs : la production de nouveaux référentiels dont la caractéristique la plus significative est qu'ils se trouvent basés sur les activités clés du métier, et la certification par unités.

Un autre élément positif est représenté pas les outils pédagogiques développés, les standards d'évaluation et l'organisation de la formation. La flexibilité de ces outils a supposé pour la Communauté française de Belgique qu'elle s'inscrive dans la logique de la formation tout au long de la vie.

b. *Nous avons réalisé une visite d'études dans chacun de vos pays, qui a donné lieu à un rapport dont une synthèse des éléments déterminants pour nous a été exposée en début de journée. A votre tour, pouvez-vous nous présenter quelques (trois ?!) éléments découverts en Communauté française et qui apporteraient un plus dans vos dispositifs d'enseignement et de formation professionnels ?*

Elena Camillietti, chargée de mission Europe à l'ANFA

Nous avons été très bien impressionnés par la forte implication de tous les partenaires dans la mise en œuvre de ce projet. Il y a eu une véritable capacité de fédérer tous les acteurs qui pouvaient jouer un rôle pour la bonne réussite de l'action. L'ANFA partage cette méthode de travail qui privilégie l'échange, la mutualisation d'expériences et de connaissances.

Nous avons accompagné la visite d'étude en France et, comme branche des services de l'automobile, nous développons, comme les partenaires du CPU, une stratégie internationale basée sur la coopération et la synergie avec nos partenaires transnationaux. EDUCAM, par exemple, est notre interlocuteur belge pour les services de l'automobile: nous avons monté ensemble différentes actions de mobilité et ils nous ont appuie pour organiser une visite d'étude en Belgique. On collabore avec la Generalitat de Catalunya depuis presque 20 ans et nombreuses actions ont été développées ensemble : visites d'étude, mobilité et projets visant à tester ECVET.

On souhaite enfin comprendre mieux comment la certification écrite en unités aura un impact sur le travail quotidien des formateurs et on vous recontactera plus tard pour aller plus loin sur ce sujet.

Martine Paty, ministère de l'Education nationale en France

Nous avons pu constater que vous avez beaucoup de préoccupations qui sont proches des nôtres, cela devant être nuancé par le fait que, bien sûr, nos systèmes et nos organisations sont différents.

Mais par exemple, nous avons pu voir que vous avez accordé une grande attention au développement et à la qualité des stages/ périodes en entreprise, vous avez beaucoup réfléchi à

la place des enseignements et savoirs généraux, à la question de l'organisation "en continu" de situations d'évaluation, etc. Il a été très intéressant pour nous de voir comment vous avez abordé et traité ces sujets.
Enfin, je dirai que tout le travail réalisé sur les profils nationaux, avec les choix que vous avez fait (glossaires, structuration, etc) a été intéressant pour nous.

Jos Noeson, ministère de l'Education au Luxembourg

Comme nous sommes au Luxembourg dans une approche par unités et acquis d'apprentissages je mentionnerai plutôt des éléments relatifs aux changements en cours que par rapport au système lui-même.

Un premier élément, qu'il me semble intéressant de creuser concerne le sujet «remédiation ». En me référant aux quelques éléments perçus lors de différentes présentations et entretiens, et comme c'est un sujet d'actualité dans le contexte de notre réforme, des informations complémentaires quant à la démarche concrète seraient intéressants.

Un second élément intéressant concerne la conception du stage. Même si la mise en œuvre, telle que conçue par la Communauté française, ne peut être reprise dans le cadre de notre formation professionnelle, certaines idées valent d'être pensées dans la réflexion de nos démarches d'orientation. Ainsi p.ex. la logique sous-jacente dans les trois types de stage est intéressante. Bien que les stages aient une longue tradition dans notre système, il serait intéressant de discuter si l'on ne pourrait pas développer les stages dans cette approche progressive comme c'est prévu dans la Communauté française.

Angels Font Bures et Feliu Lopez, de la direction générale des enseignements professionnels, artistiques et spécialisés de Catalogne

Nous voudrions mettre en avant deux aspects que nous voudrions pouvoir incorporer dans notre système vu leur qualité et efficacité : Tableau de bord (TABOR) et les centres de technologie avancée (CTA).

TABOR : le diagnostic que cet outil permet de réaliser, facilite l'amélioration des résultats académiques des centres de formation ; en général un très bon outil pour l'exploitation des données importantes pour la prise de décisions.

CTA : projet singulier au service prioritaire des centres de formation, mais aussi de la société en général. Le point le plus positif est l'impact de l'investissement sur le territoire, et l'amortissement des ressources et leur utilisation rationnelle de la part d'un nombre d'entités (centres de formation, entreprises, etc.).